

Le Programme de recyclage

Développement social
1^{er} novembre 2018

LE PROGRAMME DE RECYCLAGE

Renseignements généraux sur le programme

Les Services d'assistance santé gèrent les programmes de prestations pour services médicaux offerts par le ministère du Développement social afin d'aider les clients admissibles à obtenir des prestations propres à des services médicaux qui ne sont pas couvertes par l'Assurance-maladie du Nouveau-Brunswick, par les régimes privés d'assurance-maladie ou par d'autres organismes. La couverture fournie par le Ministère est destinée à aider les clients à subvenir à leurs besoins fondamentaux en matière de services médicaux et de sécurité.

Le Programme de prêt de matériel de mobilité et adapté offre une aide financière aux clients afin qu'ils puissent acheter du matériel médical et obtenir des services de réparation et d'entretien. L'équipement offert par ce programme, qui peut être neuf ou recyclé, comprend des dispositifs comme les aides à la marche, les appuis de salle de bain, les fauteuils roulants manuels, les fauteuils roulants motorisés, les éléments de siège et aides au positionnement liée à la mobilité, les aides à la stabilité, les aides au transfert, les lits de soins à domicile et les surfaces de sommeil allégeant la pression et aides à la place et au positionnement non liées à la mobilité.

Qu'est-ce que le Programme de recyclage?

Il s'agit d'un programme administré conjointement par Timbres de Pâques Nouveau-Brunswick et le Programme des services d'assistance médicale, dont l'objectif est de fournir du matériel recyclé aux clients du Programme de prêt de matériel de mobilité et adapté. Un parc de matériel jugé admissible au recyclage est maintenu par Timbres de Pâques N.-B. et utilisé par DS pour faire des prêts aux clients admissibles.

Veuillez consulter la liste complète de ces articles à l'annexe A, Équipement admissible au recyclage. Les articles énumérés dans les groupes A, B et C sont considérés admissibles au recyclage, tandis que les articles du groupe D peuvent seulement être retournés à Timbres de Pâques N.-B. et ne pourront pas être prêtés à d'autres clients du Programme de prêt de matériel de mobilité et adapté.

Renseignements généraux

- Les articles fournis aux clients du Programme de prêt de matériel de mobilité et adapté des Services d'assistance santé sont offerts **sous forme de prêt** et restent la propriété du ministère du Développement social.
- Timbres de Pâques N.-B. a mis en place des protocoles visant à s'assurer que le matériel est propre, désinfecté et en bon état avant d'être remis aux clients.
- Timbres de Pâques N.-B. tient une base de données sur chaque article qui est acheté neuf ou prêté à un autre client. Les clients sont tenus de retourner le matériel dont ils n'ont plus besoin à Timbres de Pâques N.-B., conformément à l'entente de prêt de matériel signée au moment de leur demande.
- Timbres de Pâques N.-B. envoie au client qui reçoit une nouvelle pièce d'équipement un autocollant doré qu'il doit y apposer pour indiquer que l'équipement appartient au ministère du Développement social.

- Si un article prêté à un client se brise, est perdu, devient inutilisable ou est remplacé, le client doit en aviser Timbres de Pâques N.-B. en communiquant avec le coordonnateur des retours de matériel, au 506-206-9542 ou au 1-888-280-8155. Le matériel retourné à Timbres de Pâques N.-B. doit être accompagné du nom et du numéro d'identification de la carte d'assistance médicale du client qui l'a utilisé.
- Timbres de Pâques N.-B. s'occupe de l'inventaire et de l'entreposage du matériel non utilisé.
- L'achat de matériel jugé recyclable ne peut être approuvé que si Timbres de Pâques N.-B. confirme aux Services d'assistance médicale que le stock de recyclage ne contient aucun article qui convienne.
- Le Programme des services d'assistance médicale s'occupe de la réparation et de l'entretien du matériel prêté aux clients à condition que ceux-ci soient détenteurs d'une carte d'assistance médicale valide de DS offrant la protection requise.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS PAR LE RECYCLAGE DU MATÉRIEL?

- Le programme est plus rentable puisqu'il permet de répondre aux besoins en matériel d'un plus grand nombre de clients, en utilisant moins de fonds publics.
- La remise à neuf du matériel évite l'envoi au dépotoir d'objets de valeur et réduit aussi considérablement notre empreinte carbone.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

1. Quel matériel peut-il être recyclé?

Comme indiqué ci-dessus, l'annexe A donne la liste complète du matériel recyclable.

2. Est-il possible de contourner le Programme de recyclage pour recevoir du nouveau matériel plus rapidement?

Non. Il s'agit d'une étape obligatoire visant l'utilisation la plus économique possible de nos fonds budgétaires.

Le contournement du Programme de recyclage est possible seulement si le matériel approuvé pour un client est jugé non recyclable ou s'il doit être fabriqué sur mesure configuré, fabriqué sur mesure ou moulé sur mesure.

3. Un client peut-il refuser le matériel fourni par Timbres de Pâques N.-B.?

Oui, mais seulement si le thérapeute peut fournir au Ministère une raison valable pour laquelle le matériel ne conviendrait pas à ce client.

4. Le matériel qui n'est plus utilisé doit-il être retourné à Timbres de Pâques N.-B.?

Cela dépend de plusieurs facteurs, comme l'état du matériel et du coût du retour. Il est conseillé de communiquer avec le coordonnateur des retours de matériel de Timbres de Pâques N.-B. au 506-206-9542 ou au 1-888-280-8155.

Annexe A

LISTES D'ÉQUIPEMENTS RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

GROUPE A

EQUIPEMENT ADMIS AU RECYCLAGE

Aides à la marche
Appareils de rééducation de la marche
Aides pour la salle de bain
Sièges élévateurs pour baignoire
Chaises d'aisance pour la réadaptation
Commode pour la réadaptation
Manual Mobility
Fauteuils roulants manuels pliants
Fauteuils roulants manuels à châssis rigide
Fauteuils roulants manuels spécialisés
Propulsion motorisée
Fauteuils roulants motorisés de base
Fauteuils roulants de réadaptation motorisés
Quadriporteurs
Aides à la stabilité
Perroquets sur pied
Cadres de verticalisation
Aides au transfert
Aides au transfert debout
Lève-personnes motorisés

GROUPE B

ÉQUIPEMENT ADMISSIBLE AU RECYCLAGE

Aides principales à la posture
Coussins en mousse à cellules fermées remplis de gel ou d'air
Coussins remplis de gel
Coussins remplis d'air
Nids d'abeille (Honeycomb)
Vicair
Toute supports dorsaux ayant au moins une couche de mousse à cellules fermées
Toute supports dorsaux avec surface d'appui remplie de gel ou d'air et sans couche de mousse à cellules ouvertes
Aides au transfert
Toiles

Groupe C

ÉQUIPEMENT ADMISSIBLE AU RECYCLAGE

Aides secondaires à la posture
Systèmes complets d'appui-têtes : rembourrage, quincaillerie, crochets
Creux de bras
Tablettes
Supports pelviens et pour les hanches, adducteurs, abducteurs, pommeaux, supports pour cuisses, quincaillerie
Supports pour membres inférieurs, soutien amputés, adducteurs et abducteurs pour genoux et quincaillerie
Boîte de pied

Groupe D

ÉQUIPEMENT NON RECYCLABLE

Aides à la marche
Cannes, béquilles
Béquilles d'avant-bras
Déambulateurs à 2 roues de base et déambulateurs Hemi
Déambulateurs à 4 roues
Aides pour la salle de bain
Réducteurs de siège de toilette
Barres d'appui pour la toilette
Chaises d'aisance de base
Surélévateurs de siège de toilette
Sièges de toilette surélevés
Douches à main
Planches de bain
Chaises de douche
Bancs de transfert pour baignoire
Barres d'appui pour la baignoire
Aides principales à la posture
Tous les coussins ayant au moins une couche de cellules ouvertes ou de mousse en viscosse
Tous les supports pour le dos ayant au moins une couche de mousse viscosse (remise en état de la mousse en viscosse sur le formulaire de demande)
Tous les coussins ou supports pour le dos exposés aux SARM ou à tout autre agent infectieux
Tous les coussins ou supports pour le dos jugés non recyclables par le thérapeute
Tous les coussins ou supports pour le dos qui ont été modifiés ou réparés
Tous les coussins ou supports pour le dos configurés de façon particulière, faits sur mesure ou moulés sur mesure
Aides à la stabilité
Côtés de lit
Barres d'appui
Supports fixés au mur, barres de sécurité
Super pôles
Aides au transfert
Draps de transfert
Planches, ceintures et disques de transfert
Lits de soins à domicile et surfaces de sommeil
Coussins angulaires pour le lit et chaussures à décharge avec protège-talon
Autres
Casques protecteurs